

Pourquoi parle-t-on de "Silver Économie" ?

Construire et agréger une véritable industrie en France au service des âgés et du vieillissement pour assurer la prise en charge de la dépendance et offrir une meilleure qualité de vie aux personnes âgées.



Le **12 décembre 2013**, le contrat de filière Silver Économie a été signé sous l'égide d'Arnaud MONTEBOURG, alors Ministre du Redressement Productif et de Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie après de nombreux mois de structuration autour d'un comité de filière et de la Silver Valley.

La **Silver Économie** ou " **l'Économie du Vieillissement** " est définie dans ce contrat de filière comme " **un ensemble d'activités économiques et industrielles qui bénéficient aux seniors** ".

Elles permettent notamment une participation sociale accrue, une amélioration de la qualité et du confort de vie, un recul de la perte d'autonomie voire une augmentation de l'espérance de vie.

La Silver économie est aussi **une opportunité industrielle et économique pour la France** : en concourant à la création d'entreprises et d'emplois, en permettant aux sociétés déjà existantes d'accroître leur chiffre d'affaires, et en consolidant toute une filière industrielle.

Enfin, la Silver économie permet **une avancée significative sur le plan sociétal**, en optimisant l'efficacité du système de prise en charge de la perte d'autonomie, en renforçant la prévention, et in fine en consacrant aux âgés une place centrale dans notre société.

Le phénomène du vieillissement est une véritable "lame de fond" qui ouvre un champ vaste pour l'économie et l'industrie dans nos pays. La Silver économie prend en compte les nouveaux

besoins économiques, technologiques et industriels liés à l'avancée en âge.

La Silver Économie : une filière transversale

La Silver Économie regroupe des biens et des services qui peuvent être conçus dans l'ensemble des secteurs industriels suivants:

- **Habitat** : domotique, urbanisme, architecture, hébergement collectif, logement adapté (maintien à domicile), efficacité énergétique...
- **Communication** : téléphonie mobile, tablettes tactiles, accès internet, réseaux sociaux...
- **Transport** : transports collectifs mieux adaptés, solution à trouver au « dernier kilo-mètre » ...
- **E-autonomie** : téléassistance active/passive/évoluée, bouquets de service...
- **Sécurité** : télévigilance, téléassistance, mode de paiement, gestion bureautique...
- **Santé** : e-santé, nutrition, télémédecine, m-santé...
- **Services** : service à la personne, portage de repas, assurances...
- **Distribution** : adaptation du parcours du consommateur, adaptation des packagings...
- **Loisir** : jeux, fitness, stimulation sensorielle, intergénérationnel...
- **Travail** : télétravail, formation et soutien des aidants familiaux...
- **Tourisme** : tourisme des seniors...

Source : contrat de filière de la Silver Économie signé le 12 décembre 2013

Cependant, cette approche économique misant sur des innovations technologiques ne peut prendre tout son sens que si elle est associée à une approche sociale. Elle nécessite également de poser les conditions d'acceptabilité des solutions innovantes et d'accompagner les nouveaux usages tout en prenant en compte les problématiques éthiques.

Les innovations technologiques et les innovations sociales doivent se conjuguer pour répondre au mieux aux besoins des personnes âgées.

Vous pouvez également consulter d'autres sites!

- Le gouvernement (stratégie) : www.strategie.gouv.fr
- Le gouvernement (social) : www.social-sante.gouv.fr
- Le Syndicat National de la Silver Économie : www.asipag.org
- La Silver Valley : www.silvervalley.fr

- Le portail de la Silver Économie : www.silvereco.fr
- France Silver Éco : www.cnr-sante.fr